



*Comité économique et social européen*

## SEMINAIRE

*"La société civile organisée des pays candidats à l'adhésion  
et l'avenir de l'Europe"*

**Bruxelles – 30 et 31 janvier 2003**

### Table ronde 3

*"La démocratie participative et le rôle du CESE"*

**Intervention de M. Renaldas VAISBRODAS,**

**Gestionnaire du programme "EUR-OP-A" (Europe, *organised participation, access*),  
Conseil des Organisations de Jeunesse lituanienne**

Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs du séminaire pour la chance unique offerte aux futurs États membres de l'UE de partager leurs expériences et de débattre de questions importantes. Nous apprécions, en outre, l'opportunité qui nous est donnée aujourd'hui de pouvoir intervenir dans notre langue maternelle.

Je souhaiterais vous faire partager aujourd'hui ma conception de la participation démocratique, et vous présenter un certain nombre de perspectives concernant l'avenir du Comité économique et social européen. J'évoquerai également un autre problème d'une grande importance qui a trait aux défis qui résulteront de l'élargissement de l'Union européenne. Pour résumer mon intervention, j'ai l'intention de soulever un certain nombre de questions auxquelles je tenterai d'apporter des éléments de réponse.

Je suis pleinement conscient que, outre l'honneur qui m'est fait de pouvoir prendre part à ce séminaire, j'ai également la responsabilité de représenter les intérêts des organisations de jeunesse. Je représente le Conseil des organisations de jeunesse lituanienne où je suis gestionnaire du projet **EUR-OP-A (Europe, *organised participation and access*)**. Permettez-moi de présenter très brièvement le but principal de ce projet, car je pense que cela peut être important pour nos discussions d'aujourd'hui. Le projet EUR-OP-A est basé sur l'énonciation suivante: "*créons l'Europe telle que nous la voulons, telle que nous l'imaginons*". Dans mon pays, le mot "Europe" a toujours été synonyme de bien-être et de sécurité. Il était traditionnellement entendu que nous étions européens, même si, psychologiquement,

.../..

beaucoup de gens avaient des difficultés à le ressentir étant donné que la conception que chacun pouvait se faire de l'Europe était très différente. Actuellement et grâce à une meilleure connaissance de l'Europe, ainsi qu'au vu des avantages que présente la coopération internationale, un nombre de plus en plus important de personnes prend conscience des multiples facettes du concept d'Europe. L'objectif principal du projet du Conseil des organisations de jeunesse lituaniennes est de donner aux jeunes l'opportunité de débattre des valeurs de l'Europe, de les connaître, à la fois de l'extérieur et de l'intérieur, pour finalement éventuellement s'approprier ce concept d'Europe et créer enfin ce que nous appelons "l'Europe lituanienne".

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que bien avant que les décisions sur l'élargissement soient prises lors du Sommet européen de Copenhague, les organisations de jeunesse en Lituanie, ainsi que dans d'autres pays, étaient activement engagées dans des discussions sur des questions concernant les jeunes. Beaucoup ne se sont pas contentées d'observer ce qui se passait, mais ont contribué de manière significative à l'expression des intérêts de la jeunesse en Europe. Elles l'ont fait par le biais de plusieurs manifestations, à l'initiative des organisations de jeunesse elles-mêmes, en relation avec la Convention sur l'avenir de l'Europe. Dans ce contexte, la Convention de la jeunesse européenne doit être mentionnée comme un des événements qui ont permis aux jeunes de s'exprimer. Nous croyons qu'un tel processus devrait connaître un prolongement, à travers notamment l'organisation d'une seconde Convention de la jeunesse européenne.

Du point de vue de la jeunesse, la participation démocratique peut souvent se résumer en une seule phrase : *"Rien sur nous, sans nous !"*. Cela veut dire que nous croyons en une société démocratique où les organisations non-gouvernementales peuvent influencer les décideurs. Ces organisations expriment, auprès des instances politiques et d'une manière cohérente, les attentes communes à différents groupes-cibles, ce qui permet aux dites instances de prendre des décisions politiques qui répondent aux demandes de ces groupes. La participation peut également se décrire en utilisant les expressions suivantes : *"Montre-moi et je verrai"*; *"Dis-moi et j'entendrai"*; *"Implique-moi et je comprendrai"*. En effet, nous ne participons qu'en nous engageant activement dans divers processus. Cela devient une règle stricte, une caractéristique intégrante de la société civile démocratique. L'expérience lituanienne montre que la voix choisie pour formuler et mettre en oeuvre la politique de la jeunesse à travers des structures de co-management et de co-décision est justifiée. C'est pourquoi, nous sommes d'avis que la mise sur pied de telles structures, qui ne se limitent pas à exercer une fonction consultative, mais offrent aux organisations non-gouvernementales une réelle possibilité de formuler et d'influencer directement les décisions, doivent être encouragées à l'échelle nationale et, surtout, à l'échelle européenne.

La société civile européenne est confrontée à des dilemmes qui ne sont pas nécessairement liés à l'élargissement de l'UE en 2004. C'est le rapport entre démocratie et efficacité qui devient important. Les organisations de jeunesse affirment clairement leur opinion à l'égard des institutions qui, selon elles, devraient être plus proches du citoyen. Le rapport démocratie/efficacité devient un défi pour les institutions européennes et un casse-tête pour la Convention.

Les organisations de jeunesse demandent souvent aux institutions de donner aux jeunes la possibilité participer aux discussions, d'influencer les processus de prise de décisions, et d'être au cœur des événements. Cela pourrait être la voie à suivre pour que le nouvel édifice de verre de la Commission devienne alors peut-être la représentation d'institutions européennes ouvertes et transparentes. Nous croyons cela possible et souhaitons à tous que cela se réalise, non seulement à Bruxelles, mais aussi dans nos propres pays. Hier, certains intervenants ont fait remarquer que trop de temps est nécessaire à l'UE pour prendre des décisions. Les jeunes sont particulièrement sensibles à cet aspect des choses car si les décisions ne sont pas prises aujourd'hui, ces jeunes ne seront plus demain tout aussi jeunes. J'espère que, au moment où de nouveaux pays vont rejoindre le train de l'UE, nous pourrons changer la locomotive et augmenter la vitesse de ce train !

Il convient de souligner que l'exigence de stimuler les processus de renforcement de la cohésion sociale résulte de l'adhésion de nouveaux pays à l'UE. Ces processus doivent rapprocher les États membres de l'UE d'un point de vue économique, social et culturel. En effet, ce n'est qu'à travers la connaissance de la culture de l'autre et de la compréhension réciproque que nous pouvons espérer construire une Union européenne forte. Les valeurs traditionnelles, les différences culturelles et les réalisations sociales de chaque pays doivent être prises en compte. C'est la seule façon de bâtir une Union au sein de laquelle les générations futures aimeront vivre.

Je pense que le Comité économique et social européen représente la société civile. C'est sans doute pour cette raison que je suis tout à fait d'accord avec M. Landaburu lorsqu'il dit qu'il faut s'assurer que les questions traitées à Bruxelles ne sont pas trop éloignées des réalités auxquelles les populations sont confrontées localement. Le Comité économique et social européen doit devenir un centre de connaissances où les institutions européennes pourront toujours trouver des réponses aux questions qui concernent la société civile. Le centre de connaissance n'a pas seulement pour objectif de collecter des informations provenant des États membres et d'en faire la synthèse; on s'attend à ce qu'il soit également un lieu où l'apport de la société civile de chaque État membre est effectivement pris en compte et considéré par le système politique comme représentant l'intérêt bien compris de cette société civile qu'il convient de prendre en compte. Enfin et sur un plan politique, le Comité économique et social européen doit trouver sa place dans le paysage institutionnel de l'UE.

Je crois qu'il existe toujours des possibilités de se perfectionner; il y a également un besoin évident d'entente; des changements sont encore en vue. L'élargissement de l'UE et la Convention contribueront très certainement à un renouveau des institutions dans le sens d'un rapprochement vers les citoyens. Je voudrais clôturer mon intervention sur cette note d'espoir et remercier une fois encore le Comité économique et social européen pour l'opportunité qui m'a été donnée de vous faire partager mes idées.

\*\*\*\*\*